

PROCES VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2025

Samedi 7 février 2026 de 9h à 15h

Il y avait 49 représentants détenant 203 voix (le quorum est de 28 représentants avec 160 voix). L'Assemblée a donc pu valablement délibérer.

Conformément à l'ordre du jour, les points suivants ont été mis au vote :

- Approbation du CR de l'AG 2024 : **Adopté à l'unanimité**
- Rapport moral du Président : **Adopté par 189 voix pour, 4 voix contre, 12 abstentions et 4 non votants**
- Comptes annuels : **Adoptés par 104 voix pour, 23 voix contre, 81 abstentions et 1 non votant.**
- Tarifs 2027 : **Adoptés à l'unanimité**
- Election des vérificateurs aux comptes : Kazan Libercier – Leslie Mercier – Margot Vouette : **Elus à l'unanimité**
- Vote des tarifs : **Adoption à l'unanimité**
- Election des représentants à l'AG FFCO :

Titulaires :

Bernard Dahy
Laurent Dechavanne
Odile Perrin
Eric Perrin
Lucas Toulhier Ancian
François Ginsburger

Elus à l'unanimité

Suppléante :

Gaëlle Chevalier